

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 26 janvier 1971

La séance est ouverte à 2 heures.

AFFAIRES COURANTES

FINANCES, COMMERCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES

[Français]

M. Gaston Clermont (Gatineau): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le 5^e rapport du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

[Note de l'éditeur: Le texte du rapport précité figure aux Procès-verbaux de ce jour.]

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

DÉPÔT DU MÉMOIRE RELATIF AU PROJET D'ENGAGEMENT DE CANADIENS FRANCOPHONES

[Traduction]

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, hier à la Chambre, le premier ministre suppléant (M. Sharp) a donné l'assurance qu'un mémoire de la Commission de la fonction publique au sujet d'un projet de recrutement de Canadiens francophones à la Fonction publique serait déposé à la Chambre. Aux termes de l'article 41 du Règlement, je voudrais déposer le document dans les deux langues.

M. A. D. Hales (Wellington): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre si sa déclaration est longue et s'il serait prêt à en donner lecture à la Chambre?

M. l'Orateur: A l'ordre. A mon avis, la question est réglementaire. Je me demande s'il s'agit d'un appel au Règlement, mais le ministre voudrait peut-être répondre à la question du député.

M. Hales: Le ministre fera-t-il une déclaration à l'appel des motions?

L'ENGAGEMENT DE FRANCOPHONES—LE RAPPORT ANNUEL—DEMANDE DE CONSENTEMENT UNANIME À UNE MOTION AUX TERMES DE L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je me suis levé il y a un instant, mais j'attendais ce qui allait se produire. Je demande l'assentiment de la Chambre...

Une voix: Non.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): ...pour présenter une motion aux termes de l'article 43 du Règlement. Je demande instamment à mes honorables amis de l'autre

côté de ne pas dire non avant de peser la question. J'ai rédigé une motion qui est le moins agressive possible et qui ne préjuge en rien de la question. Elle est conforme à la suggestion faite par le député d'Ottawa-Ouest (M. Francis), celui de Grenville-Carleton (M. Blair) et d'autres vis-à-vis, voulant que la question soulevée dans le document qui vient d'être déposé soit renvoyée à l'un de nos comités permanents.

En conséquence, je prie instamment le gouvernement de donner son consentement unanime à l'égard d'une motion qui propose simplement le renvoi du rapport annuel de la Commission de la fonction publique au comité permanent des prévisions budgétaires en général. Ma motion ne demande rien de plus. Le comité pourrait alors convoquer le président de cette Commission, le président du Conseil du Trésor et d'autres. Donc, je propose, avec l'appui du député de Surrey (M. Mather):

● (2.10 p.m.)

Que le rapport de la Commission de la Fonction publique du Canada, déposé à la Chambre le 3 juin 1970, soit renvoyé au comité permanent des prévisions budgétaires en général.

M. l'Orateur: Le député de Winnipeg-Nord-Centre, appuyé par le député de Surrey, a proposé une motion en vertu de l'article 43 du Règlement, ce qui exige le consentement unanime de la Chambre. Celle-ci donne-t-elle son consentement unanime?

Des voix: D'accord.

L'hon. M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Le député de Winnipeg-Nord-Centre nous demande de prendre sa proposition en sérieuse considération. Je le ferais volontiers, mais cela m'est impossible en 30 secondes. S'il consent à ce que la motion soit réservée jusqu'à demain, nous la prendrons en considération.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je consens volontiers à ce que la motion soit réservée jusqu'à la même heure demain.

M. l'Orateur: La Chambre y consent-elle?

Des voix: D'accord.

QUESTIONS ORALES

LA FONCTION PUBLIQUE

LE PROGRAMME D'ENGAGEMENT D'UNIVERSITAIRES FRANCOPHONES—LE MÉMOIRE DE LA COMMISSION

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au président du Conseil du Trésor qui n'était pas à la Chambre hier lorsque le premier ministre suppléant a laissé enten-